



Petites villes de demain



UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS GÂTINAIS

Le programme Petites villes de Demain a été lancé par l'État en octobre 2020. Il vise à donner aux élus locaux des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

L'idée est d'établir un diagnostic, d'élaborer une stratégie en fonction des axes de développement des communes et de l'intercommunalité et d'établir ensuite un plan d'actions.

Les villes de **Beaune-la-Rolande**, **Le Malesherbois** et **Puiseaux** peuvent se féliciter d'avoir été retenues parmi les 1 642 communes françaises que le gouvernement aide dans le cadre de ce programme. En effet, ces villes ont une fonction centrale sur

leur bassin de vie et constituent des pôles de rayonnement et d'attractivité.

Elles disposent de commerces de proximité, de moyennes ou grandes surfaces ainsi que d'un marché de plein air

hebdomadaire dans leur centre-ville/bourg (Beaune-la-Rolande : vendredi matin, Le Malesherbois : mercredi matin, Puiseaux : lundi matin).

Les actions du projet sur 5 ans vont s'articuler comme suit :

Améliorer les conditions de vie des habitants en réhabilitant les logements des centres-villes

Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel

Développer l'accessibilité et la mobilité pour accéder aux villes et à leurs centres-villes

Dynamiser le centre-ville en favorisant un développement économique et commercial équilibré, en veillant notamment au respect de la diversité commerciale



Beaune la Rolande



Malesherbes



Puiseaux

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR

Au niveau local, les axes majeurs peuvent paraître abstraits mais vont devenir prochainement très concrets. En novembre et décembre 2021, une actualisation du diagnostic sur le commerce a été menée par le cabinet Aid Observatoire, spécialisé en études de marché. Trois priorités ont été identifiées :

Priorité 1

Améliorer la circulation routière, l'accessibilité et le stationnement des véhicules

Priorité 2

Trouver un équilibre entre la piétonisation et l'usage de la voiture

Priorité 3

Améliorer la visibilité de nos commerces de proximité en centre-ville et les activités économiques plutôt situés en périphérie, pour les aider à développer leurs ventes.

Sans oublier les études lancées sur la signalétique et l'amélioration des déplacements urbains.

Ces études ont donné lieu à de nombreuses enquêtes de terrain auprès des usagers (habitants, commerçants, employeurs...).

ÉTUDE SIGNALÉTIQUE

L'étude « signalétique » porte sur la **signalisation d'information locale et la signalisation directionnelle**. Elle a pour objet de rendre le jalonnement plus cohérent et plus lisible, de mettre en avant les atouts et points d'intérêts touristiques des 3 communes, leurs services et équipements et leurs centres-villes. Cette étude est aussi l'occasion de prendre en compte la signalétique existante globale, en incluant celle du Département qui flèche aussi des sites communaux ou intercommunaux. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est également primordial car la signalétique ne doit pas obstruer le passage ou la vue sur un monument historique par exemple.



ÉTUDE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Une étude sur la circulation et le stationnement dans les 3 communes a été lancée en mai dernier. Elle a pour objectif de trouver les solutions concrètes qui permettront, à terme, d'aboutir à une coexistence plus harmonieuse des différents modes de déplacements (voiture, vélo, marche...) dans des villes plus accueillantes et plus sécurisantes pour tous les usagers de l'espace public.



Vous pouvez retrouver l'ensemble des résultats sur le site de la CCPG dans la rubrique « je télécharge » en cliquant sur le lien suivant : Petites Villes de Demain – Pithiverais Gâtinais (pithiveraisgatinais.fr)

Rappelons que ce plan d'action va bénéficier au niveau national d'une enveloppe de plus de 3 milliards d'euros sur 5 ans, dont un apport de la Caisse des Dépôts, et que le pilotage des projets va permettre de mettre en coordination des initiatives portées par l'ensemble des partenaires publics (intercommunalité, département, région, état...).